

République Française

Département de la Loire

Ville de Craintilleux



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 14 décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 décembre 2023

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 14  
Présents : 13  
Procurations : 1  
Votants : 14

Présents :

**Délibération n° 59**

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents : Christiane ROCHEDIX

**OBJET :**

Secrétaire de séance : Hubert REBOURG

**Achat jeu d'enfants**

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mandants

Christiane ROCHEDIX

Mandataires

Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 8 décembre 2023, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

**Acte 042-214200750-20231214-2023-59-  
DE**

**Numéro 2023-59**

**Date de décision 14/12/2023**

**Nature DE**

**Objet achat jeu d'enfants**

Monsieur le Maire propose de d'acheter le jeu d'enfants qui a été budgétisée en avril dernier à :

**KOMPAN SAS à DAMMARIES LES LYS**

**Montant 8 806,69 € HT**

*Oui l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide*

*A l'unanimité*

- *d'autoriser le Maire signer tout documents nécessaire à cette acquisition,*
- *de charger le Maire de toutes les formalités.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an  
susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS